

Travaux sur réseaux ou ouvrages d'eaux usées / assainissement angle du Quai de l'Oise et de l'avenue Jules Dupré



Début des travaux

14/08/2020

Fin des travaux

18/12/2020

- Stationnement des véhicules interdit
- La vitesse maximale est fixée à 30km/h
- Le cheminement des piétons sera dévié, sécurisé et matérialisé